



Destinataires : Coordonnateurs de la correction des erreurs
Coordonnateurs des déclarations statistiques

Date : Le 10 mai 2004

Bulletin n° : QD – 2004-05

Correction des erreurs en assurance automobile

La correction des erreurs par électronique a été mise à la disposition des compagnies à l'été 1999 pour leur permettre de corriger électroniquement leurs erreurs de transaction. Depuis, l'application a évolué pour incorporer plusieurs fonctions qui vous font sauver du temps. Notamment les soumissions par lots pour la correction rapide d'erreurs répétitives, le lien courriel direct vers l'unité de qualité des données aux fins d'assistance et les statistiques de suivi des corrections. Grâce à l'efficacité du processus de correction par électronique, l'utilisation mensuelle de la CEE pour la correction d'erreurs dans les données automobiles se situe continuellement au-dessus de 90 % et augmente continue d'augmenter. Conséquemment, à compter de novembre 2004, alors que seront effectuées les dernières modifications au plan statistique, la CEE deviendra alors la seule méthode de correction de données automobiles.

Bien que ce changement n'affecte pas la majorité des compagnies qui utilisent déjà exclusivement la CEE pour corriger leurs données automobiles, le présent avis n'a pour but que d'informer toutes les compagnies de ce changement.

Afin d'assurer une transition sans heurts, prenez note des dates suivantes :

Le 31 août – Dernières feuilles vertes à être distribuées par le BAC.

Le 1^{er} septembre – Toutes les nouvelles erreurs seront accessibles uniquement par l'intermédiaire de la CEE. (À mesure que les transactions sont traitées par le système du BAC, toutes les erreurs relevées seront accessibles par le biais de la CEE, peu importe la date d'entrée.)

Le 15 octobre – Date limite pour que les compagnies soumettent leurs feuilles vertes corrigées au BAC.

Le 1^{er} novembre – Toutes les erreurs (nouvelles et historiques) seront accessibles uniquement par l'entremise de la CEE.

Veillez vous assurer que vos employés ont l'accès requis pour utiliser la CEE. Les administrateurs doivent obtenir une déclaration de sécurité signée pour chaque nouvel utilisateur que vous assignez.

Si vous avez des questions ou si vous besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec l'une des personnes dont le nom figure ci-dessous au (416) 445-5912.

Anita Mueller
Directrice, Collecte et qualité des données
Gestion de la qualité des données

Personnes-ressources

Gail Bedeau, AQD
Poste 2407
gbedeau@ibc.ca

Gina Chong, AQD
Poste 2218
gchong@ibc.ca

Khatai Lim, AQD
Poste 2297
klim@ibc.ca

Irene Prsa, AQD
Poste 2290
iprsa@ibc.ca